

FICHE DESCRIPTIVE DE FORMATION

CCS Deux-Roues du Titre Professionnel ECSR

Référence de l'action : CCS Deux-Roues – Titre Professionnel ECSR

Formation destinée aux enseignants de la conduite titulaires du Titre Professionnel ECSR souhaitant obtenir la spécialisation permettant d'animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues, en circulation et hors circulation.

Objectif professionnel : être capable d'animer des séances individuelles ou collectives de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues, hors circulation et en circulation, conformément aux cadres réglementaires en vigueur.

- **Objectifs pédagogiques :** à l'issue de la formation, le stagiaire doit être capable de préparer et animer des séances de formation à la conduite de deux-roues motorisés hors circulation et en circulation.
- Adapter sa pédagogie aux caractéristiques des apprenants, aux situations rencontrées et aux exigences de sécurité propres aux véhicules motorisés à deux roues.
- Évaluer les acquis des apprenants dans le respect du référentiel de certification applicable.
- Mettre en œuvre les règles de sécurité, de prévention des risques et de guidage dans toutes les situations de formation, hors circulation et en circulation.

Certification visée : Certificat Complémentaire de Spécialisation « Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation » associé au Titre Professionnel ECSR – niveau 5 – bloc RNCP41862BC03 – certificateur : Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion.

1. Métiers et débouchés

Le titulaire du CCS Deux-Roues exerce comme enseignant de la conduite et de la sécurité routière spécialisé dans la formation des conducteurs de véhicules motorisés à deux roues. Il intervient auprès d'apprenants conducteurs en formation aux catégories concernées du permis moto, organise et anime des séances hors circulation et en circulation, applique les règles de sécurité et contribue à la prévention du risque routier.

2. Public concerné

La formation s'adresse aux enseignants de la conduite et de la sécurité routière titulaires du Titre Professionnel ECSR souhaitant se spécialiser dans l'enseignement de la conduite des véhicules motorisés à deux roues.

Les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation. Une analyse des besoins peut être réalisée avant l'inscription afin d'étudier les

aménagements ou compensations possibles et, le cas échéant, d'orienter vers les acteurs compétents du champ du handicap. Référent handicap : contacter l'organisme de formation.

3. Prérequis

- Être titulaire du Titre Professionnel ECSR.
- Être titulaire du permis de conduire de catégorie A en cours de validité.
- Être titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité ou être en capacité de la solliciter selon la situation du candidat.
- Être reconnu apte à la visite médicale du groupe lourd par un médecin agréé par la préfecture.
- Ne pas avoir fait l'objet d'une condamnation incompatible avec l'exercice de la profession d'enseignant de la conduite et de la sécurité routière, notamment au regard du bulletin n°2 du casier judiciaire.
- Une aisance technique et une pratique régulière du deux-roues motorisé sont recommandées.

Avertissement réglementaire : l'exercice de l'enseignement de la conduite à titre onéreux reste subordonné à la détention d'une autorisation d'enseigner en cours de validité, délivrée dans les conditions prévues par le Code de la route.

4. Modalités et délai d'accès

- Avoir satisfait aux prérequis.
- Modalités d'inscription : contacter l'agence par téléphone ou par mail afin d'obtenir les informations nécessaires et de constituer le dossier d'inscription.
- Délai d'accès indicatif : 14 jours à compter de la demande de renseignements du bénéficiaire, sous réserve d'une réponse favorable du financeur et de places disponibles en formation.

5. Modalités pédagogiques

- Formation en présentiel, alternant apports théoriques, démonstrations, mises en situation pratiques et analyses pédagogiques.
- Méthodes pédagogiques actives et expositives adaptées à la formation d'adultes.
- Salle de cours équipée de moyens multimédias et supports pédagogiques professionnels.
- Documentation professionnelle et réglementaire relative à l'enseignement de la conduite des véhicules motorisés à deux roues.
- Aire ou piste de maniabilité adaptée aux exercices hors circulation.
- Véhicules deux-roues adaptés à la formation, équipements de sécurité et moyens de communication nécessaires au guidage à distance.
- Évaluations, entraînements, remédiations et préparation à l'examen intégrés dans la progression pédagogique.

6. Programme / contenu

Le programme est organisé autour des compétences spécifiques nécessaires à l'enseignement de la conduite des véhicules motorisés à deux roues : environnement réglementaire et sécurité routière, caractéristiques techniques des deux-roues, pédagogie appliquée, préparation et animation de séances hors circulation et en circulation, évaluation des apprentissages et application des consignes de sécurité.

Domaine	Finalité	Compétences travaillées
Environnement réglementaire et sécurité	Comprendre le cadre réglementaire et les enjeux de sécurité liés aux deux-roues motorisés.	Réglementation, conditions d'inscription et d'examen, responsabilités, assurances, accidentologie, REMC, équipements de sécurité et prévention des risques.
Technique et conduite des deux-roues	Maîtriser les caractéristiques techniques et dynamiques des véhicules motorisés à deux roues.	Typologie des véhicules, sécurité active et passive, dynamique, effets de la vitesse, circulation en groupe, passager, charge, démonstrations et manœuvres en sécurité.
Pédagogie et animation	Préparer, animer et évaluer des séances de formation deux-roues hors circulation et en circulation.	Analyse des publics, perception du risque, difficultés d'apprentissage, guidage à distance, préparation de séances, techniques d'évaluation, sécurité et alerte en cas d'accident.

7. Moyens humains

- Formateurs titulaires du BAFM, du BEPECASER deux-roues ou du Titre Professionnel ECSR complété par le CCS Deux-Roues, selon les compétences mobilisées.
- Intervenants spécialisés pouvant intervenir sur des thématiques techniques, réglementaires ou pédagogiques.
- Assistance pédagogique et assistance technique assurées par l'agence.
- Personne en charge des relations avec les stagiaires et les personnes en situation de handicap : contacter l'agence.

Traçabilité qualité : l'assiduité, les évaluations, les questionnaires de satisfaction, les éventuelles réclamations et les actions correctives sont conservés dans le dossier qualité de l'action.

8. Modalités de suivi et d'évaluation des acquis

L'assiduité des stagiaires est attestée par des feuilles de présence émargées. Le parcours comprend une évaluation de niveau pratique et théorique en début de formation, une remise à niveau pratique et théorique si nécessaire, des évaluations formatives en cours de formation, une préparation à l'examen et une évaluation certificative finale conformément au référentiel applicable. L'évaluation finale du CCS comprend notamment l'animation d'une séance d'apprentissage hors circulation, l'animation d'une séance d'apprentissage en circulation, un entretien technique et un entretien final.

Satisfaction : une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen afin d'apprécier l'organisation, les supports, les méthodes pédagogiques et l'accompagnement proposé.

Accès à la certification : la présentation du candidat à la certification est organisée conformément au référentiel applicable, sous réserve d'un dossier complet, du respect des prérequis, de l'assiduité, de la réalisation des évaluations prévues et de la validation des conditions administratives nécessaires.

Information préalable du bénéficiaire : avant l'inscription, le bénéficiaire reçoit ou peut consulter les informations relatives aux objectifs, prérequis, programme, durée, modalités pédagogiques, modalités d'évaluation, tarifs, délais d'accès, règlement intérieur, conditions générales et convention ou contrat de formation.

9. Sanction visée

Élément	Information
Certification	CCS Deux-Roues du Titre Professionnel ECSR
Niveau	Niveau 5, associé au Titre Professionnel ECSR
Code RNCP / bloc	RNCP41862BC03 – Animer des actions de formation à la conduite en sécurité des véhicules motorisés à deux roues en circulation et hors circulation
Certificateur	Ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion
Échéance d'enregistrement	28/04/2027, selon les données disponibles consultées
CPF	Éligible au CPF sous conditions. Code CPF : à vérifier sur Mon Compte Formation au moment de l'inscription, sous réserve d'actualisation et en cohérence avec le bloc RNCP41862BC03 publié pour l'organisme et la session concernés.

10. Effectifs, durée et dates

- Effectif maximum : 15 participants par session, selon les moyens pédagogiques mobilisés.
- Durée totale de formation : 210 heures en centre.
- Organisation pédagogique : évaluation de niveau pratique et théorique, remise à niveau pratique et théorique, formation CCS 2 roues, puis préparation à l'examen.
- Dates de session : du 04/09/2026 au 02/12/2026.

11. Tarifs et modalités de financement

- Tarif de la remise à niveau pratique et théorique : 550 € TTC.
- Tarif de la formation CCS 2 roues : 2 990 € TTC, évaluation de niveau comprise.
- Le tarif applicable, les éventuels frais annexes, les modalités de financement et les conditions de prise en charge sont communiqués dès le premier contact et précisés dans le devis, la convention ou le contrat de formation.
- Formation éligible au CPF sous conditions, au titre du bloc RNCP41862BC03 du Titre Professionnel ECSR. Code CPF : à vérifier sur Mon Compte Formation au moment de l'inscription, sous réserve d'actualisation, le référencement CPF pouvant varier selon l'organisme, la session et la publication de l'offre.
- Financements possibles selon la situation du bénéficiaire : CPF sous conditions d'éligibilité, OPCO Mobilités, financement employeur, financement individuel, France Travail ou autres dispositifs publics ou privés sous réserve d'accord de prise en charge.

- Une grille tarifaire publique est tenue à disposition des candidats et financeurs, consultable sur demande auprès de l'organisme de formation ou sur ses supports de communication.

12. Programme synthétique

Domaine de compétences	Objectif opérationnel	Activités abordées	Résultat attendu
Réglementation et sécurité deux-roues	Situer l'enseignement deux-roues dans son environnement réglementaire et sécuritaire.	Cadre réglementaire, examens, REMC, accidentologie, responsabilités, équipements, développement durable et prévention des risques.	Le stagiaire sait intégrer les règles et enjeux de sécurité dans ses interventions pédagogiques.
Technique et maîtrise du véhicule	Comprendre les spécificités techniques et dynamiques des véhicules motorisés à deux roues.	Typologie des véhicules, sécurité active et passive, dynamique, vitesse, manœuvres, circulation en groupe, passager et charge.	Le stagiaire sait expliquer, démontrer et sécuriser les apprentissages techniques.
Pédagogie deux-roues	Préparer, animer et évaluer une séance deux-roues hors circulation et en circulation.	Analyse des publics, perception du risque, guidage à distance, préparation de séances, animation, évaluation, remédiation et gestion des situations d'urgence.	Le stagiaire sait conduire une action de formation conforme au référentiel et aux exigences de sécurité.

13. Indicateurs de résultats

Les indicateurs de résultats sont suivis dans le cadre de la démarche qualité de l'organisme de formation : taux de réussite à la certification, taux de présentation à l'examen, taux de satisfaction des bénéficiaires, taux d'abandon, taux de poursuite ou d'évolution professionnelle lorsque la donnée est disponible. Les indicateurs de résultats sont disponibles sur demande et consultables dans les locaux de l'organisme ou sur ses supports de communication. Lorsque les données ne sont pas encore consolidées pour une nouvelle session ou un nouveau parcours, l'information est indiquée comme non encore disponible et actualisée dès consolidation.

14. Réclamations, satisfaction et amélioration continue

Les stagiaires peuvent formuler une remarque, une difficulté, une insatisfaction ou une réclamation auprès de l'organisme de formation par téléphone, par mail ou directement auprès de l'accueil de l'agence. Toute réclamation est recueillie, analysée et traitée dans le cadre de la démarche d'amélioration continue. Les retours des bénéficiaires, questionnaires de satisfaction, réclamations éventuelles et actions correctives sont conservés afin

d'assurer la traçabilité du traitement et l'amélioration des formations, supports, organisations et accompagnements pédagogiques.

15. Organisme de formation

Organisme de formation	CFE Institut
Adresse	65 Cours Lieutaud, 13006 Marseille
Lieu de formation	106 boulevard de Saint-Loup, 13010 Marseille
Téléphone	07.66.88.12.31
Mail	contact@cfe-institut.fr
NDA	93131920613
SIRET	89496255400016

16. Synthèse de la formation

Intitulé	CCS Deux-Roues du TP ECSR
Dates	Du 04/09/2026 au 02/12/2026
Durée	210 heures en centre, incluant l'évaluation de niveau pratique et théorique, la remise à niveau pratique et théorique, la formation CCS 2 roues et la préparation à l'examen
Modalité	Formation en présentiel, avec apports théoriques et mises en situation pratiques
Effectif	15 participants maximum par session
Tarif	RAN pratique et théorique : 550 € TTC / Formation CCS 2 roues : 2 990 € TTC, évaluation de niveau comprise

Repère session : CCS Deux-Roues du Titre Professionnel ECSR - durée totale 210 heures en centre - parcours composé d'une évaluation de niveau pratique et théorique, d'une remise à niveau pratique et théorique, de la formation CCS 2 roues et d'une préparation à l'examen - bloc RNCP41862BC03 enregistré jusqu'au 28/04/2027 selon les données consultées.

Planning prévisionnel de la formation

Session : CCS Deux-Roues – début le 04/09/2026, fin le 02/12/2026 – organisation sur 30 séances de 7 heures, soit 210 heures au total.

Lecture du planning : le parcours se déroule en quatre temps : évaluation de niveau pratique et théorique, remise à niveau pratique et théorique sur semaine calendaire, formation CCS 2 roues, puis préparation à l'examen. Les jours sont répartis selon l'organisation suivante : évaluation le vendredi, remise à niveau du lundi au vendredi, formation CCS les vendredis et samedis, préparation examen les lundi, mardi et mercredi.

Planning formation CCS 2 roues – avec évaluation + RAN semaine calendaire + préparation examen			
Paramètre	Valeur	Synthèse	Heures
Début de formation	04/09/2026	Évaluation de niveau pratique et théorique	7 h
Fin de formation	02/12/2026	Remise à niveau pratique et théorique	35 h
Jours de formation	Évaluation de niveau le vendredi / remise à niveau lundi à vendredi / formation CCS vendredi et samedi / préparation examen lundi, mardi et mercredi	Formation CCS	147 h
Durée par jour	7 h	Préparation examen	21 h
Total séances	30	Total	210 h

FICHE DESCRIPTIVE

Total heures	210 h	Ajouts intégrés	Évaluation de niveau pratique et théorique 7 h + remise à niveau pratique et théorique 35 h + formation CCS 147 h + préparation examen 21 h
--------------	-------	-----------------	---